

COMMENT LES NTIC SONT-ELLES COMPATIBLES AVEC L'ECONOMIE INFORMELLE EN AFRIQUE ?

PAR

ANNIE CHÉNEAU-LOQUAY (*)

« La véritable démocratie, c'est l'ordinateur et l'Afrique ne demande qu'une chose, c'est d'être à la table de la société de l'information, comme tout le monde. En refusant au continent africain la sous-éducation, la sous-santé et toutes ces tares qui semblent vouloir l'habiter éternellement j'exhorte les uns et les autres à combler le gap dans tous les domaines. »

Abdoulaye WADE

Le raccourci paradoxal, placé en exergue, du Président sénégalais est révélateur à la fois de l'utopie portée par les nouvelles technologies liées à l'ordinateur, mais aussi de la situation problématique du continent africain. Pourtant, alors que la question de la « fracture numérique » a été au centre des débats préparatoires du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI), un catalogue de recommandations si diversifiées soient-elles et un dit « plan d'action », autre catalogue (à la Prévert) sur ce qu'il faudrait faire pour réduire cette fracture, n'apprennent rien ni sur ses causes ni sur ses manifestations. En revanche, ils reflètent clairement les rapports de force autour d'une montée en puissance du secteur privé et de son pendant, la « société civile », au détriment de l'Etat ainsi que la domination sans partage de l'idéologie libérale.

Le concept de « société de l'information » traduit la vision dominante d'une société post-industrielle où l'information et le savoir deviennent les forces motrices de la croissance à la place du travail et du capital. Cette société devrait accroître la qualité de la vie, stimuler la participation politique, promouvoir la cohésion sociale et l'égalité, ce qui exprime la pérennité d'une vision linéaire du progrès qui continue à « faire comme si » le « rattrapage » était possible, « comme si » les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC) étaient le sésame pour le bienheureux « développement » et la participation à la « mondialisation ». Il s'agit là d'un discours porté essentiellement par les organismes internationaux de l'ONU

(*) Directrice de recherche au CNRS, responsable du programme AFRICA'NTI, l'Observatoire de l'insertion et des usages des technologies de la communication en Afrique, Centre d'études d'Afrique noire de l'Institut d'études politiques de Bordeaux (cf. le site Internet www.africanti.org).

et qui émane – ou est sous influence – des milieux du secteur privé en charge des réseaux mondiaux. Elle reflète une hégémonie intellectuelle des élites du Nord par rapport à ceux qui doivent apprendre et agir selon les directives élaborées pour eux et qui sont avant tout considérés comme des « pauvres » (1).

Nous présentons ici des éléments de réflexion sur la question de la compatibilité entre les usages des NTIC et le fonctionnement de la forme d'économie dominante en Afrique de l'Ouest, « *l'économie populaire* » (2). Cette question met l'accent sur les processus en jeu dans le tissu social au travers d'études réalisées au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Burkina Faso, dans le cadre de notre programme de recherche sur les modes d'insertion, les usages et impacts des NTIC en Afrique de l'Ouest (3).

RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

Interconnexion des réseaux techniques au Nord

Dans les pays industrialisés, au Nord, l'encadrement du territoire par des réseaux de plus en plus variés et denses va de pair avec l'informatisation des différentes activités sociales dont l'expression la plus récente est l'« encartement » proliférant des individus. Les « grands systèmes techniques » (4), qui insèrent la planète dans un maillage de plus en plus serré, liaisons routières et aériennes, télécommunications, satellites, réseaux électriques, électroniques et financiers, forment système entre eux : ils ne fonctionnent correctement qu'en interconnexion, en synergie. Internet exprime à l'extrême ce rôle de la connectivité. Cette situation est le résultat d'une histoire de plusieurs siècles, où l'Etat a accentué son emprise sur les territoires et sur les sociétés.

Les différents réseaux auxquels nous sommes connectés dans les pays industrialisés possèdent entre eux une certaine forme de complémentarité et de connivence. Cette complémentarité peut être matérielle : la mise en place et l'entretien de réseaux téléphoniques et électriques utilise largement les réseaux routiers. La connivence peut être également de nature fonction-

(1) Sur cette analyse du discours, cf. Annie CHÉNEAU-LOQUAY / Raphaël NTAMBUE, « La Coopération à l'assaut de l'Afrique », *Société de l'information et coopération internationale : development.com*, IUED, décembre 2003, pp. 45-77, ainsi que le CdRom qui l'accompagne et le site Internet www.iued-wsis.org.

(2) Selon le terme de l'ONG ENDA Tiers Monde. Cf. le site Internet www.enda.sn.

(3) Dans le cadre de notre programme de recherche AFRICA'NTI. Ce texte vient compléter un autre article centré sur les modes d'accès et leurs différenciations territoriales, « Quelle insertion d'Internet en Afrique de l'Ouest ? Jeux et enjeux pour le développement local », in Annie CHÉNEAU-LOQUAY (dir.), *Perspectives locales de la mondialisation, les TIC vues d'Afrique, ouvrage collectif*, MSHA/Karthala, Paris, 2004.

(4) Sur les notions de réseaux, de « grands systèmes techniques », de « macro-systèmes techniques », cf. les travaux du Groupement de recherche 903, réseaux du CNRS, en particulier les actes du colloque « Technologies du territoire », Paris, 25-26 septembre 1995, et la synthèse de Denise PUMAIN / Jean Marc OFFNER, *Réseaux et Territoire*, Editions de l'Aube Territoire, Paris, 1996; du point de vue sociologique, Alain GRAS, *Grandeur et dépendance, sociologie des macro-systèmes techniques*, PUF, Paris, 1993.

nelle : par exemple, grâce à l'utilisation du réseau postal et du réseau bancaire comme moyen d'acquitter un dû correspondant aux consommations de gaz et d'électricité. Toutefois, les relations de dépendance entre réseaux sont bien plus profondes encore : elles sont intrinsèques à l'existence d'un droit, de contrats collectifs qui reposent sur l'identification des individus et des biens et donc d'un état de droit (du moins économique) qui permet une structuration de l'espace. La présence des réseaux sociotechniques exprime le fonctionnement du territoire comme un tout organique (5).

Si les systèmes informatisés donnent potentiellement à un Etat davantage de moyens pour cadrer et contrôler le corps social, ils sont aussi générateurs de l'éviction de ceux qui, économiquement défavorisés, sont rejetés de ces modes de consommation à base d'enregistrement. Dans les « Suds » (6) des pays du Nord, les processus de marginalisation sociale puis d'exclusion signifient la non-appartenance à ces réseaux (perte d'emploi, refus de la carte bancaire, coupure d'électricité, jusqu'à la perte de domicile pour un individu). Ils se traduisent par la création de zones de non-droit pour le territoire.

On constate donc que la réussite, en Occident, du modèle de la modernisation a montré qu'il existait une forte interrelation entre le développement des réseaux techniques qui irriguent les territoires et la promotion de formes enregistrées de l'économie par l'Etat quand il gère et contrôle son espace. On entend par-là que le système technico-économique diffusé par le modèle occidental est par définition formel, c'est-à-dire soumis à des réglementations, des prélèvements, des formules de dénombrement et des codes régissant la situation des personnes, des biens et des activités économiques (recensements, inventaires statistiques) dont l'Etat est le garant. L'Etat le droit et les grands systèmes techniques ont été jusqu'à nos jours intimement liés ; ces relations ont été le support de la diffusion de la modernisation au niveau mondial (7).

(5) En corollaire, peu d'activités humaines au Nord échappent de nos jours à un enregistrement devenu électronique : à la carte d'identité et au permis de conduire se sont ajoutées les cartes bancaires, de crédit, de fidélité, carte professionnelle, carte de restaurant, de lecteur, etc., qui facilitent le fonctionnement de l'économie moderne mais donnent à un Etat la possibilité technique de contrôler le corps social. A l'échelle mondiale, l'accent mis par le gouvernement des États-Unis sur les autoroutes de l'information n'est pas innocent : il manifeste une volonté de puissance et d'hégémonie. Cf. le discours du vice-Président des États-Unis Al Gore sur une infrastructure globale de l'information à l'Union internationale des télécommunications, Buenos Aires, 21 mars 1994.

(6) Il s'agit des zones pauvres et marginalisées des pays développés, en référence au terme relations Nord-Sud qui assimile les pays développés aux pays de l'hémisphère nord et les pays en voie de développement aux pays de l'hémisphère sud. Le pluriel fait mention de la diversité des situations dans les PVD.

(7) Tocqueville le premier, dans *La Démocratie en Amérique*, a souligné comment, grâce à un mélange de codes juridiques, à la construction de réseaux techniques, à la nationalisation des ressources minières, l'Etat avait accentué son emprise sur le territoire et sur les individus. En même temps que se développait l'économie capitaliste, l'idée d'universalité et d'homogénéité territoriale était associée à celle de droits de l'homme. Il ne s'agissait pas seulement de la mise en place d'infrastructures, mais d'un processus beaucoup plus complexe qui impliquait un développement cohérent d'appareils à la fois techniques et institutionnels.

Carences des réseaux techniques, puissance des réseaux sociaux au Sud

Alors que l'informatisation, qui traduit l'emprise croissante des réseaux interconnectés sur les individus et sur les territoires, se développe dans les univers des Nord, aux marges du système économique mondial dominant, dans les interstices du maillage, particulièrement en Afrique, les réseaux qui structurent les territoires sont le plus souvent discontinus, mal contrôlés et mal entretenus ; activités formelles et informelles s'imbriquent et les processus d'« informatisation » ont tendance à se développer plus rapidement que l'utilisation de l'informatique.

Pour comprendre ces processus différents de territorialisation, l'approche historique est nécessaire. En Afrique, le pouvoir colonial a cherché à projeter matériellement sur le territoire et sur la société la même vision d'un monde homogène. Pour son administration, un espace, même utilisé depuis des générations par les populations autochtones, n'existait pas en soi ; il n'en était pas tenu compte. C'était un espace en projet qu'il fallait aménager : fixer la propriété, introduire des techniques modernes, construire des routes et des ponts devaient assurer le progrès et la paix sociale et produire en fait un nouvel espace. Les frontières, les réseaux de poste, la grille administrative furent les instruments territoriaux du pouvoir. Il fallait homogénéiser le territoire et les hommes afin de gommer les particularismes locaux. Jacques Richard-Molard, premier géographe en poste à l'Institut français d'Afrique noire, a souligné le rôle essentiel des infrastructures, des équipements et des réglementations pour introduire de nouveaux besoins et intégrer les hommes dans un nouvel environnement spatial et mental : il s'agit explicitement de bouleverser complètement l'échelle des valeurs traditionnelles selon lesquelles l'homme est avant tout un être clanique, indétachable d'une autorité et d'un groupe, pour transformer l'homme en un individu « *moderne libre et indépendant* » (8).

Dans les pays du Nord, ce schéma d'un territoire solidifié par les réseaux s'est maintenu et développé jusqu'à une interconnexion internationale, expression de la mondialisation, alors qu'en Afrique le processus de territorialisation à partir de réseaux matériels s'est rapidement et généralement délité (9). Depuis les années 1970, l'intervention des Etats en matière d'encadrement social ou d'aménagement territorial s'est trouvée confrontée à la pression contradictoire de l'augmentation considérable des besoins de la société et de l'importante diminution des capacités financières du secteur

(8) Jacques RICHARD-MOLARD, *Problèmes humains en Afrique Occidentale*, Présence africaine, Paris, 1958.

(9) L'échec de la création de l'Etat de droit tient à des causes liées à la politique coloniale, à la manière dont le modèle a été appliqué : inégalités entre les personnes, diachronie entre construction territoriale et évolution sociale, économie de prélèvement extravertie sans implication générale des populations, d'où une incapacité des nouveaux dirigeants à financer les institutions et la modernisation, tandis que le secteur privé national est embryonnaire. Cf. Annie CHÉNEAU-LOQUAY, « Les relations entre l'Etat de droit et les réseaux sont-elles indispensables dans le processus de modernisation ? », *Terminal*, 2001.

public : d'une part, le maintien d'une croissance démographique forte ne cesse de multiplier les besoins sociaux, en termes d'encadrement sanitaire, de scolarisation et de formation professionnelle, de logement, de disponibilité en fluides, d'offre de transport et de communication; d'autre part, et dans le même temps, les ressources disponibles ou mobilisables pour y faire face se sont réduites considérablement dans le contexte conjoncturel difficile commun à de nombreux PED et sous le signe idéologique d'une incitation libérale à la réduction de l'appareil d'Etat et de ses domaines d'intervention. La raréfaction des ressources budgétaires des Etats est ainsi devenue la contrainte politique majeure de la gouvernance des sociétés.

Dans la quasi-totalité des pays africains, les bases d'une économie formelle, c'est-à-dire les processus d'enregistrement des personnes et des biens, ne sont pas efficaces et complets. Or, si l'état civil dans un pays est incomplet, alors, on ne peut pas identifier les individus et donc faire payer les services et les impôts; de même, quand des entreprises ne sont pas répertoriées, les mesures des productions et consommations ne sont pas relevées et les fraudes sont facilitées. Quand un Etat est incapable de prélever sur la production et la circulation des marchandises, il devient structurellement incapable de payer régulièrement ses fonctionnaires et d'entretenir les équipements existants (routes, télécommunications, réseaux divers), qui permettent aux habitants d'être reliés entre eux et au système monde et de créer des infrastructures rendues nécessaires par la croissance démographique (éducation, santé, assainissement). Il s'ensuit une dégradation progressive des services collectifs. Les perturbations et les dysfonctionnements sur les différents réseaux se cumulent alors, ce qui produit, sur le moyen terme, un fonctionnement aléatoire de beaucoup d'entre eux.

Les branchements pirates, disparition des débiteurs, défauts d'approvisionnement en pièces détachées ou en combustibles, pannes multiples, sont le lot quotidien des habitants d'Afrique qui vivent dans les espaces urbains ou péri-urbains raccordés aux réseaux modernes, routes bitumées, lignes électriques et téléphoniques, tandis que les ruraux, à l'écart de tout système connecté, circulent sur de mauvaises pistes et pratiquent des activités tributaires des énergies locales, celles des hommes et de la biomasse.

Les territoires africains se caractérisent donc par la dualité, l'hétérogénéité; espaces en réseaux et espaces hors réseaux coexistent et les inégalités spatiales reflètent la faiblesse de l'Etat et de profondes inégalités sociales. Partout, c'est une grande partie, voire une majorité, de la population qui vit en dehors des règles du droit économique et de l'emprise des réseaux matériels. Entre 60 à 80 % des économies des pays africains relèveraient aujourd'hui du secteur non ou peu enregistré, l'immense « secteur informel » qui se confond avec l'« économie populaire » selon le terme de l'ONG 'ENDA Tiers Monde. Tous les secteurs économiques sont concernés, avec une grande diversité des acteurs, du micro-entrepreneur de l'économie populaire urbaine

aux grands hommes d'affaires qui parcourent la planète entre les différentes diasporas. Selon Malick Diagne, une nouvelle mentalité, qui a remplacé celle du « col blanc », l'esprit « moodu moodu », domine au Sénégal : c'est celle du *self made man*, souvent adepte de la confrérie Mouride, qui associe religion, *business* et mobilité (10).

D'une manière générale, en Afrique de l'Ouest, les formes d'organisation sociale urbaines se structurent autour de multiples réseaux sociaux. L'appartenance à ceux-ci détermine encore très largement la place d'un individu dans la société. La richesse se mesure à l'étendue des relations sociales, qui donne la capacité de mobiliser des fonds rapidement. Un jeune entrepreneur de Dakar a ainsi pu mobiliser en moins d'une heure un million cinq cent mille francs CFA pour partir en voyage d'affaires sans signer le moindre papier. L'argent est au centre des préoccupations, il circule très rapidement, alimente des chaînes de solidarité de dons et de contre-dons ; on maintient ainsi le lien social sans effacer la dette. La déficience des réseaux techniques va donc de pair avec la puissance des réseaux sociaux.

Face à cette situation de fait on peut considérer deux points de vue à propos du « développement ». Le premier part d'une vision négative de l'Afrique (faible PNB, dettes croissantes, rôle marginal dans les échanges mondiaux, tendance au développement de l'anomie). L'autre part d'une conception plus positive des territoires africains, y voyant un espace vécu, agi par les populations, un espace souple avec une vie de relation intense, où les frontières sont des ressources et où fonctionne une véritable intégration régionale au quotidien. Dans cette dernière optique, l'exclusion de l'univers de la légalité aurait des aspects positifs en cela qu'elle permet d'échapper à l'emprise d'Etats trop souvent prédateurs, sans empêcher, bien au contraire, un dynamisme relatif des activités fondées ici bien davantage sur les réseaux sociaux que sur des politiques publiques d'aménagement du territoire. C'est la vision « par le bas » (11). De nombreux travaux (12) montrent la créativité des acteurs aptes à utiliser à la fois les moyens modernes et archaïques de l'économie et du politique pour arriver à leurs fins. L'Afrique est considérée comme un espace où les hommes de « l'interface », commerçants-transporteurs, migrants qui animent de puissants réseaux économiques et sociaux transfrontaliers et souvent illégaux jouent un rôle déterminant.

(10) Malik DIAGNE, *Les Moodu Moodu ou l'ethos du développement au Sénégal*, Presses universitaires, Dakar, 1998, 460 p.

(11) Cf. les textes fondateurs d'une approche du « politique par le bas », depuis le début de la décennie 1990, réunis par Jean-François BAYART (dir), *La Réinvention du capitalisme. Les trajectoires du politique*, Karthala, Paris, 1994. L'article-bilan de François CONSTANTIN, « L'informel internationalisé ou la subversion de la territorialité », fait le point sur « les outils de l'analyse politique » pour explorer les modalités des transactions produites par le télescopage de dynamiques novatrices, que ce soit dans l'informel des économistes, la transnationalité des internationalistes et les réseaux de différentes disciplines des sciences sociales.

(12) Une tendance importante de la recherche en géographie et en économie est de s'intéresser aux phénomènes de la circulation et des échanges plutôt qu'à ceux de la production (aujourd'hui repris par les agro-économistes), sous l'angle privilégié des jeux et des enjeux entre acteurs différents.

Ainsi, quand on considère l'intensité et la diversité de la vie de relation et les nouvelles possibilités induites par la libéralisation des économies, on peut penser que les pays africains seraient particulièrement aptes à intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication. En revanche, s'il s'avère que la modernisation est intrinsèquement liée au rôle régulateur d'un Etat, à l'économie formelle, et que la pauvreté est un obstacle majeur, même si les NTIC, devenues TIC, s'affranchissent en partie des contraintes physiques, la réduction de la fracture relève très largement du mythe.

LES TIC DANS DE TELS SYSTEMES SOCIOTERRITORIAUX ?

Un phénomène urbain

La règle commune mondiale d'une hyper-concentration des usages et des contenus dans des métropoles interconnectées est encore plus vraie en Afrique, où la croissance urbaine est la plus forte du monde et où les espaces ruraux échappent encore très largement à la mise en réseaux par les infrastructures physiques de base que sont les routes, l'électricité et le téléphone. La « fracture numérique » est d'abord géographique. Internet dessine une « *géographie ultra sélective* » (13) aux échelles mondiales, nationales et régionales. Vouloir « brûler les étapes » et accomplir un « saut technologique » en utilisant des technologies déterritorialisées pour les lieux isolés ou peu accessibles est possible et a suscité beaucoup d'espoirs (14).

Cependant, dans la pratique, on est loin de l'utopie d'une véritable aubaine pour les zones rurales. En Afrique, les quelques années d'expérience d'utilisation des nouvelles technologies confirment l'hypothèse d'une forte corrélation avec leur localisation en milieu urbain ; les communautés urbaines disposant d'infrastructures de meilleure qualité et de la proximité de marchés plus formels et plus structurés profitent davantage des TIC que les communautés rurales, même si les projets se sont efforcés de réduire l'écart. Partout domine l'accès collectif à Internet et même au téléphone mobile.

Un modèle africain d'appropriation

L'aspect collectif de l'utilisation des télécommunications inscrit ces dernières dans les relations sociales et dans la culture locale. En Afrique, l'appropriation des TIC se fait à l'inverse du modèle dominant occidental : le mode d'accès aux outils de communication est essentiellement collectif,

(13) Laurent CARROUÉ, *Géographie de la mondialisation*, PUF, Paris, 2002, p. 111.

(14) Parmi les chantres africains des années 1990, Nelson Mandela ou Alpha Oumar Konare, ex-Président du Mali.

étant donné le faible niveau de vie moyen des populations, comparé au coût du matériel et de la communication elle-même.

Des accès au public de divers types

Le problème essentiel reste, plus que le niveau d'éducation ou le niveau de vie de la population, l'accès, en présence et en qualité. Les Africains n'ont aucune réticence particulière à utiliser les outils nouveaux de communication à partir du moment où ils sont disponibles et où ils en voient l'utilité. Si on estime encore à environ 70 % la population africaine qui n'a jamais passé un coup de téléphone, c'est parce qu'il n'y a pas ou très peu de téléphones en milieu rural. De même, si Internet ne se développe pas davantage, c'est d'abord parce qu'il n'y a pas ou très peu de lignes et d'ordinateurs en dehors des grandes villes. L'écrit est un obstacle pour des personnes illettrées, mais l'habitude d'utiliser les services d'intermédiaires, comme les écrivains publics, se perpétue dans les cyber-centres où des jeunes sont employés pour faire l'interface entre l'outil et l'utilisateur. L'accès collectif reste une caractéristique de ce que l'on peut appeler un « modèle africain » de l'appropriation des technologies de la communication, auquel s'ajoute l'approvisionnement en outils d'occasion.

Cela donne lieu à une prolifération d'espaces de taille diverse (petit tablier sur le trottoir où se loue un téléphone mobile; kiosque pour un téléphone fixe; multiples télécentres équipés de plusieurs postes téléphoniques; petites boutiques à services divers, dont un ou deux ordinateurs connectés; vastes centres *high tech*), qui se développent sur un mode à la fois formel et informel et se différencient selon les lieux (dans les centres villes des capitales, se trouvent les cybercentres *high tech* fréquentés surtout par les touristes, les étrangers, les hommes d'affaires et les étudiants; dans les zones résidentielles périphériques de la classe moyenne se situent plutôt de petits établissements mixtes, donnant accès à la fois au téléphone et à Internet; plus on va vers les quartiers pauvres, plus les cyber-centres privés se raréfient pour être remplacés par les accès communautaires gérés par des ONG). Ainsi loin d'être déterritorialisé, l'usage des NTIC en Afrique crée de nouveaux modes d'occupation de l'espace, des territoires bien identifiés qui, partout, témoignent d'une adaptation aux pratiques sociales de populations pauvres et donc à une économie informelle qui domine largement. Cependant, l'ampleur de ces recompositions diffère selon les pays et selon les villes en fonction de leur importance démographique, de leur poids économique, de leur situation géopolitique et aussi des formes de déréglementation en cours dans le secteur.

Le télécentre, accès privilégié au téléphone fixe

L'usage du téléphone en Afrique s'est développé surtout au cours des dernières années, en relation avec l'ouverture du secteur des télécommunications à la concurrence. Les disparités sont encore très profondes entre les pays et au niveau interne.

Le Sénégal a joué un rôle de pionnier avec la création de boutiques privées dès 1992. 75 % de la population sont de nos jours accessibles, grâce à un téléphone situé à moins de 5 km du domicile; 11 000 lignes publiques sont disponibles dont presque 50 % en dehors de Dakar. Les télécentres sont répartis le long de tous les axes routiers. A travers la forme d'accès originale et populaire qu'ils constituent (15), une culture moderne de la communication s'est développée, tout en préservant la nature conviviale de la rencontre. Aucun autre pays d'Afrique de l'Ouest n'atteint un tel niveau d'équipement en dehors des grandes villes : au Burkina Faso par exemple, le téléphone est très peu connu dans les villages, mis à part quelques projets d'ONG; au Mali, des efforts sont faits, mais partout la téléphonie rurale est le défi, la dernière frontière.

La téléphonie mobile dans la rue

Dans certaines grandes villes africaines où les télécentres à lignes fixes ne sont pas répandus comme Yaoundé ou Abidjan, le télécentre est, de fait, un mince étal rudimentaire installé sur le trottoir, où on prête un téléphone mobile pour communiquer à un tarif inférieur à celui de l'utilisation de son appareil personnel. Cette possibilité existe à Abidjan, parce que deux sociétés privées de téléphonie mobile sur trois, Télécel et Orange, accordent des tarifs préférentiels à leurs principaux clients, qui les destinent à leurs employés dans l'exercice de leurs fonctions. Les appareils se retrouvent alors entre les mains d'un parent chargé d'en faire un commerce privé en s'installant en des points différents de la ville selon les moments de la journée. Ni autorisée ni interdite, cette pratique des « points phones cellulaires » crée une activité informelle, qui s'ajoute à la pléiade de petits métiers existants. La téléphonie mobile occupe donc l'espace public de façon anarchique. En outre, la prolifération, sur les mêmes lieux, d'une pléthore de petits kiosques de vente des cartes pré-payées (16) encombre encore davantage l'espace de circulation (17).

(15) Est ici appelé télécentre, un établissement donnant accès au téléphone, tandis que le télé-cybercentre est un établissement mixte, donnant accès à la fois au téléphone et à Internet et le cyber-centre, un espace dédié à Internet. Le terme de cyber-café est exclu car il est abusif : rares sont les boutiques qui sont en même temps des cafés.

(16) Ce type d'abonnement représente entre 83 et 91 % des clients des trois opérateurs de mobile ivoiriens.

(17) Cf. Guy GNAMIEN, *Différentiation des accès et usages des NTIC dans la ville d'Abidjan : l'exemple de la téléphonie mobile*, mémoire de DEA en géographie présenté à l'Université Bordeaux III en 2002. Cf. le site Internet www.africanti.org/résultats.

L'accès à Internet adapté à la faiblesse des revenus

Les accès publics privés prolifèrent, surtout dans les capitales. Dans le centre ville de Dakar le Plateau, le nombre de cyber-centres s'est considérablement accru depuis l'ouverture du premier en 1996 et les établissements *high tech* aux mains de grandes sociétés dominant; dans les autres quartiers, les petits établissements ont proliféré, mais après une période d'euphorie en 2000 et début 2001, beaucoup n'ont pas survécu. Depuis 2001 pourtant, les prix ont considérablement diminué en raison de l'élargissement de la bande passante et de la baisse des tarifs de la Sonatel (Société nationale des télécommunications, privatisée au profit de France Télécom). En conséquence, une valse de créations, puis de disparitions d'accès publics s'est produite, car la concurrence s'est exacerbée. On décèle désormais un enchâssement de ces lieux dans les quartiers résidentiels de la classe moyenne, aménagés en SICAP dans les années soixante-dix : le télé-cyber-centre fait désormais partie du paysage urbain au même titre que la boutique et le kiosque à pain.

Selon Sylvestre Ouedraogo, l'un des pionniers de l'implantation d'Internet au Burkina Faso, à Ouagadougou, on ne peut pas faire 500 mètres sans trouver un télécentre et 1 500 mètres sans trouver un petit cyber-centre. Ce sont ici des micro-entreprises avec deux à trois postes connectés, que l'on crée sans souvent disposer des compétences requises et avec du personnel formé sur le tas et très mal payé. Ces centres sont devenus une affaire du secteur « informel », où l'on constate réduction des coûts et créativité, mais aussi fragilité. Les centres associatifs dédiés à l'Internet ont des problèmes de survie parce que le secteur informel « casse les prix » et compense dans d'autres services, ventes de matériels, photocopie, photographie. On ne peut même plus parler de prix élevé de l'Internet dans les grandes villes parce qu'ils sont au-dessous des coûts de production (en moyenne 2 euros par heure au Burkina et même souvent moins d'un euro et demi). Un projet d'accès communautaire dans les grandes villes n'est plus digne d'intérêt car le secteur des petits accès comme les télécentres, la vente et la réparation des téléphones portables répondent à la forte demande d'accessibilité et de proximité de la population (18).

Un approvisionnement en outils d'occasion

Les produits informatiques d'occasion alimentent un nouveau marché créateur d'emplois et de ressources, dont s'empare le secteur informel. Ce marché proliférant de l'occasion engorge les centres villes et crée de nouvelles formes d'appropriation de l'espace urbain. Les grands commerçants ouest-africains du Nigeria ou du Sénégal, acteurs de ce commerce, sillonnent la planète entre les centres de l'économie mondiale et les grandes villes africaines.

(18) Sylvestre OUEDRAOGO, *Africanti-liste*, message du 16 juillet 2002.

Le marché Sandaga à Dakar illustre l'efficacité de systèmes et d'agents considérés comme marginaux, informels ou illégaux par rapport au concept traditionnel de l'économie classique et qui généreraient autour de 60 % du PIB sénégalais. Véritable plaque tournante régionale, où se vendent toutes sortes de matériels électroniques, importés de manière plus ou moins licite, Sandaga essaima dans d'autres quartiers. A Ouagadougou, actuellement, des centaines de jeunes ont trouvé un petit emploi (ventes de téléphones portables, réparation de téléphones portables, ventes des cartes de recharge téléphonique...). Il y a même des services de recharge électrique au centre-ville : quand un appareil est déchargé, on peut trouver un stand où il peut être rechargé. A Alaba, en périphérie de Lagos, dans un *no man's land* entre des autoroutes, une véritable ville nouvelle se crée à partir du commerce des outils électroniques, une ville reliée au monde entier sans aucune infrastructure et totalement informelle, incontrôlée et incontrôlable, peut-être le paradigme de la ville du futur selon une étude faite par des urbanistes sur les villes extrêmes dans le monde (19).

Le secteur des TIC est donc actuellement fortement créateur d'emplois pour des centaines de jeunes (médiation dans les cyber-centres, vente et réparation de téléphones portables, vente des cartes de recharge téléphonique et services de recharge électrique). Cependant, il est fragile car se pose le problème de la maintenance et du renouvellement du matériel et des logiciels, un problème récurrent en Afrique, particulièrement aigu en ce domaine qui fait que la mortalité de ces établissements est très élevée.

QUELLE UTILITÉ : EXTRAVERSION OU RECENTRAGE ?

La vraie révolution concerne le téléphone mobile

Présent désormais dans toutes les couches de la société, le téléphone mobile a connu une explosion des abonnements, alors que personne ne l'attendait. Dans une trentaine de pays, il y a plus de lignes cellulaires que fixes. Cet outil est particulièrement bien adapté à des sociétés de l'oralité, très mobiles. Le réseau cellulaire à la fois épouse la structure des anciens réseaux installés mais aussi, étant donné sa configuration spécifique « cristalline », permet des accès dans des zones périphériques aux lieux centraux dépourvus de toute autre infrastructure moderne. Cette relative « égalitarisation » de l'espace de la communication à distance permet paradoxalement une création d'usages à moindre coût dans les zones urbaines ou péri-urbaines pauvres, sous-équipées en télécentres ou même qui en sont dépourvus en milieu rural. Dans les zones centrales des villes, espaces des administrations et du commerce, les usagers sont globalement les mêmes

(19) Rem KOOLHAAS, « Lagos, Harvard project on the city », *Mutations*, ACTAR, Arc en rêve Centre d'architecture, Bordeaux, 2000.

que ceux que l'on observe ailleurs dans le monde dans la première phase d'installation du mobile (hommes et femmes d'affaires, jeunes « branchés »).

Cependant, si l'usage du téléphone mobile se développe très rapidement, c'est parce qu'il n'est plus l'apanage des seuls nantis : les petits artisans et commerçants du secteur de l'« *économie populaire* » l'ont adopté car ils ont compris l'intérêt du système des cartes à pré-paiement. Ces cartes sont chères pour la durée d'appel permis mais, une fois le forfait épuisé, elles permettent encore d'être appelé pendant plusieurs mois ce qui, pour quelqu'un qui doit se déplacer, est un avantage. Ce système sans abonnement connaît un grand succès en Afrique, où 70 % des utilisateurs le choisissent. Le pré-paiement est avantageux à la fois pour l'opérateur (il récupère son argent d'avance, mais aussi pour les utilisateurs (dépenses limitées; anonymat respecté; durée de validité d'une carte...). Son intérêt vient du fait que le téléphone est peu utilisé pour appeler, mais beaucoup plus pour recevoir des appels.

Le téléphone mobile peut, de par son ubiquité, avoir un impact tout à fait inattendu sur l'économie. Il permet, par exemple, une rationalisation de la filière de la pêche, secteur majeur de la production nationale sénégalaise : les bancs de poissons se déplacent le long des côtes et il est difficile de savoir à l'avance quelle sera l'ampleur et la répartition des prises; désormais, grâce au téléphone mobile, les premiers pêcheurs arrivant sur une plage au nord et au sud de Dakar, zones couvertes par Alizé, peuvent appeler les mareyeurs pour les informer de la qualité et de la quantité du poisson qui va être débarqué, ce qui permet ainsi d'envoyer le nombre de camions et la quantité de glace au bon endroit et d'éviter par conséquent les pertes. Cependant, l'usage du téléphone mobile ne se fait pas au détriment de la téléphonie fixe : il existe au contraire une complémentarité entre les différentes formes d'accès au téléphone, au bureau ou chez soi, dans le télécentre ou n'importe où dans les zones couvertes par les antennes du cellulaire.

Internet et recomposition des territoires ?

Du point de vue des usages, on peut penser que, en fonction du mouvement de mondialisation, la logique d'extraversion qui marque le continent africain depuis la colonisation s'amplifie, Internet offrant avant tout de nouvelles possibilités de se relier à l'extérieur et de recevoir des messages « occidentaux ». Cependant, ce point de vue reste très partiel car, en même temps, des formes d'expressions locales de la mondialisation se mettent en place qui induisent un renforcement de communautés existantes, mais aussi en créent de nouvelles, dont le fonctionnement ne se circonscrit pas aux frontières nationales. L'usage d'Internet crée de nouveaux espaces virtuels Nord-Sud et Sud-Sud. Les territoires de ces réseaux font se dilater ou même exploser les frontières de l'État, induisant des recompositions des territoires et de nouvelles formes de pouvoirs.

Importance de la médiation

Les formes d'utilisation sont multiples et les publics se sont diversifiés : les étudiants ne sont plus les seuls, comme au début, à fréquenter les cyber-centres, désormais également fréquentés par des chercheurs, des médecins, des commerçants, des enseignants... Selon nos enquêtes à Dakar (20), les cyber-centres proposent des services de formation à l'outil Internet. Or, dans la majorité des cas, les personnes rencontrées ont appris par elles-mêmes ou grâce à des amis. Très peu ont suivi une formation, ce qui pose la question de son accessibilité et de la forme qu'elle prend. En effet, elle représente un coût prohibitif pour beaucoup et a été très peu ou mal annoncée, d'où une faible accessibilité. Ce qui semble ressortir alors est une demande, de la part des utilisateurs, d'une formation plus formelle, plus généralisée, plus accessible, quelque chose de disponible, structuré et continu.

On rencontre dans les cyber-centres des analphabètes, car il suffit d'une pédagogie appropriée, qui implique une simplification de l'usage (et des termes propres à son utilisation), avec un travail de démystification fondé sur la pratique (mettre tout de suite la souris dans les mains de l'utilisateur et ne jamais la lui reprendre) pour que les analphabètes finissent par maîtriser l'outil. De plus, lors des enquêtes, les utilisateurs autodidactes ayant rencontré des difficultés étaient tout aussi bien des personnes non qualifiées, sans diplômes, que des personnes diplômées de l'enseignement supérieur. Cependant, la majeure partie des personnes rencontrées ont dit ne pas avoir ou peu rencontré de difficultés. Grâce aux nouvelles formes de médiation, celles des « nouveaux écrivains publics », qui font l'interface entre l'outil et l'usager, le paysan ou le commerçant illettrés peuvent communiquer.

Le renforcement des réseaux familiaux

Toutes les enquêtes faites sur les usages d'Internet – les nôtres à Dakar et celles de Sylvestre Ouedraogo à Ouagadougou – montrent une prédominance de l'usage du courrier électronique utilisé pour mieux joindre parents et amis à l'extérieur. La première fonction du réseau est de resserrer les liens avec les immigrés, lesquels peuvent être joints plus fréquemment et pouvant ainsi être soutenus moralement mais aussi être soumis à des demandes plus pressantes. Cette fonction de soutien va dans les deux sens : elle se double d'un soutien venu des immigrés envers leurs familles. C'est un soutien majoritairement financier : Internet, en rendant les communications plus fréquentes, plus rapides, moins onéreuses, rend la demande d'aide financière plus aisée. L'apport des migrants est essentiel, il représente beaucoup plus

(20) Anais LAFITE, *Les cybercafés du centre de Dakar*, mémoire de stage présenté à l'IEP de Bordeaux, en septembre 2001 (cf. le site Internet www.africanti.org/resultats/documents/memoires/lafite-stage.PDF).

que l'aide internationale pour le développement de pays comme le Mali ou le Sénégal.

Le renforcement de réseaux de commerce

La fonction de développement peut aussi se retrouver dans l'utilisation professionnelle d'Internet, fondée sur un usage conjugué de la navigation et de la messagerie, qui sert le plus souvent à obtenir des renseignements matériels (heures, dates, fréquences et lieux de livraison de produits), à trouver des contacts extérieurs qui se pérennisent et puissent devenir des partenariats, à se tenir au courant en temps réel des nouveautés et innovations (dans les secteurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication et dans celui de la pharmacie et médecine par exemple). L'envoi de documents comme des patrons pour fabriquer des modèles de vêtements commence à se pratiquer pour éviter des déplacements trop longs et trop fréquents. Les coûts des transactions sont ainsi considérablement réduits et, même si les banques, en Afrique, ne délivrent pas de cartes de paiement, on se regroupe sous le nom d'un collègue de confiance pour en obtenir une d'une banque étrangère. Une nouvelle forme de commerce « ethnique » s'affirme. Internet n'offre pas seulement la possibilité aux entreprises et communautés africaines de vendre quelques produits agricoles ou artisanaux sur des marchés plus larges, mais il rend accessible des informations sur les marchés permettant de prendre conscience des nouvelles opportunités commerciales et de se lancer dans de nouvelles productions ou, plus simplement, de se positionner différemment pour la commercialisation de la production actuelle. Internet peut permettre de mieux cibler les marchés internationaux, voire réaliser une production sur-mesure à plus haute valeur ajoutée destinée à la clientèle étrangère. Par exemple, un artisan peut cibler une clientèle de luxe étrangère pour ses produits. Les acteurs de l'échange commercial sont aptes à utiliser à la fois les moyens modernes et archaïques de l'économique et du politique pour arriver à leurs fins.

Pour les commerçants communiquer par tous les moyens

N'y a-t-il pas un paradoxe entre le dynamisme des réseaux sociaux et la carence des infrastructures de télécommunications ? L'étude des systèmes de communication dans les réseaux des grands commerçants, en Guinée, au Mali, entre France et Sénégal montre qu'ils savent utiliser toute une combinaison de moyens disponibles selon les circonstances (qui vont de la parole donnée à Internet) et aussi que les moyens diffèrent selon la place des individus dans le système d'échange.

En Guinée, par exemple, des chaînes inter-régionales de transactions politiques et économiques en sommeil sous le régime de Sékou Touré se sont revivifiées à la faveur de la libéralisation et assurent l'articulation du pays

avec l'extérieur. Les circuits d'échange traditionnels avec le Sénégal, la Gambie, le Mali et la Côte d'Ivoire sont plus actifs que jamais et opèrent une intégration par le bas qui échappe aux limites géographiques et institutionnelles de la nation. C'est particulièrement vrai pour les réseaux de grands commerçants parmi les Peuls qui avaient émigré sous Sékou Touré et dont les relations s'étendent aux pays voisins et même, pour certains, jusqu'en Europe ou en Asie, où ils vont s'approvisionner. A partir de leur bastion à Labbé, dans le Fouta Djallon, ou de leur siège à Conakry, ils assurent la distribution des produits de consommation courante venus d'Asie par les ports et des produits vivriers sous-régionaux acheminés par la route (huile de palme, café, riz, fruits), en les confiant à travers leurs liaisons familiales à des intermédiaires qui, eux-mêmes, les répartissent jusqu'aux petits « bana bana » sillonnant les rues de Conakry à pied et les villages à bicyclette, avec quelques menus objets à vendre. Ils s'assurent, par leurs relations politiques, la sécurité de leurs transports et transactions ; ils utilisent à la fois les moyens traditionnels de relations de service entre clients et alliés (relations matrimoniales, services rendus, parole donnée) et les outils modernes comme le téléphone, le fax et le courrier électronique quand il existe.

Pour le puissant président de la Chambre de commerce de Labbe, le téléphone est d'un usage ancien, le fax fort utilisé pour transmettre des commandes, mais il a acheté un téléphone portable dès que la nouvelle société privatisée de télécommunications l'a installé et se sert du courrier électronique depuis qu'il est disponible. Son fils, diplômé d'une école de commerce des Etats-Unis, s'est initié aux affaires familiales et oriente de plus en plus les transactions sur l'Asie, Malaisie et Thaïlande depuis son bureau de Conakry où il dispose de tous les moyens modernes de communication.

A Kayes au Mali, le paradoxe de réseaux mondialisés dans un espace enclavé

Kayes, troisième ville du Mali par sa population, se trouve dans une situation qui, à première vue, peut paraître paradoxale. Capitale d'une région frontalière périphérique, principale zone de départ des migrants maliens (plus de 30 % des communications internationales du Mali proviennent de la région de Kayes), elle se caractérise par l'importance des activités commerciales à toutes les échelles, du local à l'international, alors qu'elle est dépourvue de voies de communications physiques correctes (voies de transport et réseaux téléphoniques). Pourtant, la circulation des informations est à la base de l'activité d'échanges.

L'étude des systèmes de communication des grands commerçants de Kayes, acteurs principaux des échanges (21), montre que, face aux diffi-

(21) Caroline DULAU, *Systèmes de communications dans la région de Kayes*, mémoire de maîtrise en géographie soutenu à l'Université Bordeaux III en 2002, A. CHÉNEAU-LOQUAY (dir). Cf. le site Internet www.africanti.org/résultats.

cultés multiples qui entravent leurs activités, ils utilisent au mieux les faibles moyens de communication disponibles et font preuve en permanence d'inventivité pour en créer de nouveaux, afin de rester en contact avec leurs correspondants où qu'ils se situent. Ils ont développé des stratégies qui leur permettent une bonne maîtrise de l'espace et du territoire sur lesquels ils circulent, font venir des marchandises et s'informent quotidiennement. Ils ont, par leurs pratiques de communication, façonné un réseau de relations à l'échelle planétaire. Pour les relations internationales, sous-régionales et locales, les commerçants utilisent les deux principaux médias de communication que sont le téléphone et le fax, même si les liaisons sont de très mauvaise qualité. Ils sont quotidiennement en contact avec leur transitaire, les fournisseurs, les convoyeurs de marchandises, les migrants et leurs contacts qui résident à Paris, Dubaï ou encore Hong-Kong. Ces derniers sont des Maliens, amis ou connaissances de longue date du commerçant, avec qui ils entretiennent une véritable relation de confiance, puisque ces personnes représentent ses intérêts à l'étranger.

A l'échelle sous-régionale, les moyens de communication sont plus diversifiés : les commerçants ont souvent développé des stratégies de communication basées également sur des relations d'amitié et de confiance. A l'échelle locale, les commerçants utilisent toute la panoplie de moyens de communication mis à leur disposition, qui dépend à la fois du service public (poste et téléphone), de services privés (radios) ainsi que des outils plus informels comme le transport de messages privés, les systèmes de distribution de courrier et de surveillance interne à une société et les plantons. Cet exemple montre que l'isolement géographique n'est pas incompatible avec l'internationalisation des échanges et que les nouvelles technologies de la communication ne vont faire qu'accompagner et amplifier un processus de mondialisation depuis longtemps en cours, bien qu'il apparaisse à peine au travers des statistiques officielles du commerce mondial.

Dans les réseaux sénégalais en France

Le « moodu-moodu » est devenu l'archétype du commerçant-entrepreneur. Selon les travaux de Moda Gueye (22), le « moodu-moodu » désignait à l'origine tout particulièrement de jeunes paysans de faible niveau scolaire, originaires de la région du Baol, chassés de leurs villages par la crise de l'agriculture et partis se reconvertir dans les activités de commerce dans les centres urbains. Le moodu-moodu, parti de rien, fait tour à tour l'intermédiaire dans la recherche de nouveaux clients pour les grossistes, vendeur à l'air libre sur une table ou vendeur à la criée avant d'atteindre le rang de commerçant important, puis de grossiste capable de mettre en relation, de

(22) *Réseaux et systèmes de communication des commerçants sénégalais en France*, mémoire de DEA en géographie. Cf. le site Internet www.africanti.org/résultats.

connecter de manière relativement efficace la ville de Dakar, Touba, les villes secondaires, les milieux urbains comme les milieux ruraux sénégalais aux places fortes de l'économie mondiale... Le phénomène s'est à l'heure actuelle répandu à toutes les composantes de la société sénégalaise, des étudiants aux fonctionnaires en passant par les femmes, les artistes, les intellectuels, les chômeurs, les « maîtrisards ». A côté des moodu-moodu, il y a les « fatou-fatou » ou « modouses », ces jeunes femmes sénégalaises qui, très touchées par le chômage et le sous-emploi, ont décidé de tenter l'aventure de l'émigration et de suivre l'exemple de leurs maris et frères ; elles s'insèrent généralement dans le commerce des bijoux, des tissus, des produits cosmétiques, dans la restauration, la coiffure, les travaux ménagers, *etc.*

Pour satisfaire leurs besoins accrus de communication, les commerçants sénégalais, jeunes ou plus âgés, instruits ou pas, utilisent à la fois des modes de communication traditionnels et des outils modernes. Pour la plupart d'entre eux, le meilleur moyen d'établir une relation et de communiquer est encore le contact direct par le « bouche à oreille ». Cependant, le téléphone portable est en train de devenir pour les commerçants un des moyens privilégiés pour établir une communication, obtenir un renseignement, *etc.* ; ils le considèrent comme l'outil idéal pour gérer au mieux leur mobilité et éviter certains déplacements inutiles et épuisants. Néanmoins, avec la libéralisation du secteur des télécommunications et la multiplication des opérateurs téléphoniques, le coût de la communication vers le Sénégal a considérablement diminué, d'autant que les commerçants utilisent les cartes téléphoniques à code qui, grâce à des systèmes de *call back* (appel en retour), permettent une réduction conséquente du prix de la communication (de l'ordre de 15 euros pour 20 heures). Vendues dans les boutiques tenues par d'autres migrants (généralement Maghrébins, Pakistanais, Zaïrois), ces cartes permettent aux migrants sénégalais d'entretenir de façon quasi quotidienne des relations avec le pays d'origine et ainsi de maintenir et de renforcer les liens avec les membres de la famille. Le téléphone et aussi la radio satellitaire Worldspace – qui permet de recevoir les émissions des radios locales – deviennent des moyens permettant le renforcement identitaire et le raffermissement des liens communautaires.

Pour les migrants intellectuels, Internet permet d'être au diapason de la vie économique, politique et sociale du pays d'origine. Les informations trouvées sur le réseau étendent les relations des intellectuels, qui peuvent redistribuer parfois certaines de ces informations à leurs familles et à leurs amis restés dans le pays d'origine. Ainsi, la fonction que le téléphone et la radio satellitaire remplissent pour les migrants moodu-moodu, Internet commence à la remplir pour les migrants intellectuels. Chaque catégorie de migrants sénégalais utilise les technologies de communication et d'information à sa portée et les fait circuler.

Une implication croissante de la diaspora

Par différents moyens, les immigrés, quels qu'ils soient, peuvent, grâce aux TIC, garder un contact plus suivi et mieux s'informer sur les événements de leur pays (23). Par la lecture de la presse en ligne, un grand nombre de journaux nationaux sont accessibles et le courrier des lecteurs reflète la vigilance des ressortissants. Les médias des diasporas se multiplient. La participation à des forums permet à l'opposition politique de s'exprimer même si elle est brimée à l'intérieur du pays comme au Togo. La recherche d'une implication directe dans des projets et la création de nouvelles associations pour promouvoir des actions de développement sont facilitées par le réseau.

CONCLUSION : RENFORCEMENT DES COMMUNAUTÉS ET COMMUNAUTARISME

La mondialisation, dont les TIC sont les vecteurs, a fourni aux acteurs économiques et politiques un large éventail d'opportunités nouvelles qui leur permettent d'agir en dehors des lois et des systèmes de régulations et aussi d'engendrer de nouvelles relations entre eux. Il reste cependant, quelles que soient les lacunes du système, que c'est dans les pays où l'Etat fonctionne « le mieux » que les TIC progressent le plus et où l'on parvient à un réel maillage du territoire par les réseaux de communication.

L'obstacle de l'analphabétisme est-il pour autant surmonté? Internet est un média de l'écrit et la vraie révolution des TIC en Afrique ne concerne pas Internet, mais le téléphone mobile, présent dans toutes les couches de la société. Dans la vie économique, Internet présente des affinités avec les réseaux sociaux, en particulier ceux sur lesquels sont basés les grands courants commerciaux africains. Nos études ont montré que l'usage d'Internet (courriel d'abord) et du téléphone mobile ont des effets à la fois d'extraversion et de recentrage. L'acculturation peut se renforcer pour des jeunes internautes africains qui recherchent sur la toile des moyens d'évasion (musique, correspondants, inscription dans des universités occidentales, opportunités d'affaires). Ces nouveaux outils (échanges de courriels, premier usage du web, fréquence des communications téléphoniques) facilitent la communication avec les migrants des diasporas, qui jouent un rôle croissant par rapport à leur pays d'origine au niveau économique et social (pression financière, transferts d'argent, contrôle de et par la famille, implication dans des projets), mais aussi au niveau politique, grâce aux nouveaux moyens d'information disponibles. On assiste ainsi à la naissance de communautés

(23) Serigne MANSOUR TALL, « Les émigrés sénégalais face aux enjeux des nouvelles technologies de l'information et de la communication », in Moumar-Coumba DIOP (dir.), *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologie et société*, Karthala - UNRISD, Paris, 2002, 392 p.

virtuelles de professionnels, originaires de telle ou telle région, de promotionnaires, de membres de confréries religieuses (les Mourides), de partis politiques, d'associations diverses qui se sentent concernées par les événements nationaux, voire s'y impliquent de plus en plus. Le territoire national se dilate et se dessinent des recompositions socio-spatiales en réseau, qui transcendent les frontières et peuvent mettre en question, voire contourner et contester les pouvoirs locaux. Du point de vue des pays d'« accueil », ces facilités de communications et d'information, avec et pour le pays d'origine, resserrent les liens communautaires et, pour certains groupes, le territoire d'accueil paraît comme un simple support de leurs activités, mais pas comme une société dans laquelle il s'agirait de s'intégrer.

Dans cette hypothèse, les technologies de l'information et de la communication, loin de favoriser l'universalisme seraient, au contraire, vecteurs d'un nouveau communautarisme.